



Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 9 septembre 2014

Monsieur le Directeur Académique,

Nous voulons intervenir sur la rentrée plus que floue pour un grand nombre de collègues de notre département.

Nous ne mettons pas en cause le travail des services pour résoudre au mieux les multiples problèmes, et notamment l'organisation des TRS.

Cependant, pour le SNUipp-FSU, il est inacceptable qu'à ce jour des enseignant-es ne sachent toujours pas où ils et elles sont nommés sur l'ensemble de leur regroupement, soient obligés d'organiser leur service tout seul, n'aient pas obtenu de réponse sur leurs temps partiels. De plus, dans certaines écoles il manque toujours des décharges de direction et des compléments de temps partiel.

Il y a actuellement un grand flou pour les collègues et les représentant-es du personnel quant à l'organisation des services des enseignant-es. Pour le SNUipp-FSU, il faut un cadrage départemental et des consignes claires données aux IEN afin qu'ils organisent les services des collègues, notamment pour le mercredi matin où des informations contradictoires sont données. D'autre part, nous dénonçons à nouveau les fermetures de classes faites une semaine après la rentrée avec les conséquences sur l'organisation matérielle et pédagogique des écoles (élèves changés de classes, enseignant-es changés d'école). Cette désorganisation ne permet ni aux élèves, ni aux enseignant-es ni aux parents d'élèves de faire la rentrée dans des conditions sereines.

De la même manière, les choses sont très floues pour les professeurs d'école stagiaires : problèmes de formation à l'ESPE (notamment sur la question des masters et la formation adaptée), problèmes d'organisation entre le temps à l'ESPE et le temps de classe (heures des organisation des réunions de parents par exemple). Le SNUipp avec la FSU a été reçu en audience par le directeur de l'ESPE avec des stagiaires pour faire part des fortes inquiétudes de ceux-ci et demander que des réponses claires soient apportées très rapidement. Pour le SNUipp-FSU, il n'est pas acceptable que les stagiaires, qui vont avoir une année bien remplie avec la classe à mi-temps, la formation, le master et le mémoire, fassent les frais des difficultés de mise en place de la réforme de la formation.

Le SNUipp-FSU a interpellé le ministère sur les problèmes liés à la mise en place de M@gistère. Dans son courrier, le SNUipp-FSU alerte à nouveau sur les problèmes techniques de confidentialité et d'opérationnalité qui doivent être corrigés. Au-delà, il réitère sa demande de transparence sur le déploiement de ce dispositif. Il souhaite avoir un état des lieux précis des parcours nationaux de formation avec les choix didactiques et pédagogiques qui les ont guidés ainsi que leur condition d'élaboration. De même il exige que les contenus soient clairement explicités et présentés aux enseignant-es concernés. Un bilan de l'offre et de la participation à M@gistère devra être dressé par les Conseils départementaux de formation. Enfin, pour le SNUipp-FSU, ce dispositif ne saurait se substituer à une formation continue de qualité sous forme de stages sur le temps de classe. En ce qui concerne la Gironde, nous demandons que des informations soient rapidement données aux enseignant-es sur le nombre d'heures consacrées à la formation à distance et les contenus.

La liste des écoles qui bénéficieront à cette rentrée des premières mesures du plan de rénovation de l'éducation prioritaire a été publiée au BO. Les enseignant-es qui y exercent bénéficieront d'un allègement du temps de service en classe de 18 demi-journées par an, temps dégagé pour de la formation, le travail en équipe et la relation aux parents d'élèves. Dans cette liste, il y a bien 9 écoles de Lormont dont l'école maternelle de Rosa Bonheur. Or pour l'instant les enseignant-es de cette école ne peuvent pas bénéficier de l'allègement de service. Nous demandons que cet allègement soit possible pour les collègues de cette école, conformément aux textes nationaux.

Pour terminer, nous rappelons que lors de la dernière CAPD, nous n'avons pas pu intervenir sur tous les questions que nous souhaitons aborder. Il devient très compliqué de pouvoir jouer notre rôle de représentant-e des personnels car les documents nous sont transmis très tardivement et nous avons du mal à avoir des réponses de l'administration. Nous espérons que les instances paritaires puissent jouer tout leur rôle et que nous sortions de cette CAPD avec des réponses pour tous les collègues afin que le service public d'éducation soit assuré dans de bonnes conditions sur l'ensemble du département.